



Association Internationale des Anciens
de l'Union européenne

N° 67 Juillet – Août - Septembre 2014



***Bulletin de liaison
de la Section Belgique
de l'AIACE***

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPEENNE

c/o Commission Européenne, SC29 02/18 - B 1049 Bruxelles (Belgique) – ☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89
Banque: compte n° 210-0377700-34 - BIC : GEBABEBB - IBAN : BE68 2100 3777 0034 - N° d'entreprise : 450733759

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - <http://www.aiace-be.eu>



Sommaire

N° 67 Juillet – Août – Septembre 2014

EDITORIAL – TEN GELEIDE

- 2 *Le mot de la Présidente. Raffaella Longoni*
3 *Het woord van de Voorzister*

LA VIE de l'AIACE, section Belgique

- 4 *Assemblée générale de l'AIACE Internationale*
5 *Echos du Conseil d'administration International*
6 *CA de la Section Belgique au travail*
7 *Art, nature et musées en Rhénanie*
8 *Découverte de la Croatie et du Monténégro*

QUESTIONS EUROPEENNES

- 11 *Elections européennes, politiciens à la peine*
13 *Election du président de la Commission et désignation et rôle de la nouvelle Commission*
16 *M. Schulz Spitzenkandidat und Präsident des Europäischen Parlaments*
18 *L'histoire de la Commission (1973-1986)*
19 *Une politique de défense commune est-elle nécessaire et possible ?*
21 *La Russie, notre voisin*
23 *La jeunesse et l'Europe*

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

- 25 *Jacques Lecomte*

26 LES BREVES

29 COURRIER DES LECTEURS

LU POUR VOUS

- 30 *Une jeunesse européenne (G. Klossa)*

31 ILS NOUS ONT QUITTES

RIONS UN PEU

- 33 *Quel beau jeu de mots*

34 Concert de gala, présidence italienne

35 Lorient-Abend, Deutsche Theatergruppe

36 Composition du Conseil d'administration

Editeur responsable :
Raffaella Longoni

Comité de rédaction :
Yvette Demory
Jürgen Erdmenger
Daniel Guggenbühl
Philippe Loir
Ludwig Schubert
João Mateus Tique



Rédacteur en Chef :
Jean-Bernard Quicheron

Conception graphique, mise en page :
OIB
Email : jbquicheron@base.be

Impression :
Ateliers de reproduction de la Commission

Ont participé à ce numéro : J. Boissonnas, Y. Demory, J. Erdmenger, D. Germain, D. Guggenbühl, P. Loir, R. Longoni, J. Mateus Tique, J.-B. Quicheron, L. Schubert.

Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 – 5410,

Les textes n'engagent que leurs auteurs et non la Commission européenne

Le mot de la présidente



**Raffaella Longoni, nouvelle présidente de la
Section Belgique de l'AIACE**

Récemment pensionnée depuis janvier 2013, j'ai quitté ma direction générale bien décidée à me « reposer » et à réorienter mes énergies vers le domaine privé, culturel et des loisirs. Mais après un an, la nostalgie des « bancs d'école et des camarades de classe » est revenue à la charge...

Ma carrière s'est déroulée à la Commission européenne et essentiellement à la Direction générale de la Traduction (DGT), avec une interruption de trois ans en tant que présidente du Comité local du personnel, et s'est terminée toujours à la DGT où ma dernière fonction a été celle de chef d'unité adjoint des ressources humaines, aux côtés d'un des meilleurs chefs d'unité de toute ma carrière.

J'ai eu la chance et le privilège de concentrer une grande partie de mes activités dans les contacts avec les milieux universitaires et les étudiants, ainsi que dans la préparation des élargissements par les recrutements préalables des traducteurs et assistants afin de constituer les nouveaux départements linguistiques qui se devaient d'être opérationnels bien avant la date d'adhésion de leur pays.

Si je devais résumer la motivation de ma candidature à la fonction de présidente de l'AIACE section Belgique, je dirais que, comme pour beaucoup d'entre nous, il s'est avéré difficile à la fin de ma vie professionnelle de couper les liens avec mon institution et de son environnement professionnel et humain, complexe certes, mais unique. Je pense pouvoir affirmer que, à la fin de notre vie active, nous avons (presque) tous éprouvé cette difficulté, que nous ayons quitté notre pays d'accueil et réintégré notre pays d'origine ou pas.

Après des années d'absence, nos pays d'origine ne nous reconnaissent plus comme des citoyens à part entière et nous-mêmes nous ne retrouvons pas le pays que nous avons quitté et que, souvent, nous avons idéalisé dans notre inévitable nostalgie. D'autre part, nos directions générales ont bien dû couper le lien d'appartenance avec nous, car nous ne faisons plus partie de leur personnel actif.

En effet, après tant d'années vécues dans un milieu multiculturel et multilingue auquel nous avons apporté nos connaissances, notre culture, notre vision de la construction européenne, en un mot notre valeur ajoutée grâce à nos différences, il est difficile de quitter cette mosaïque pour nous réinsérer dans un milieu national, auquel nous sommes évidemment attachés, mais qui reste... « monocole ».

L'AIACE est issue d'un socle culturel commun, car bâtie avec des composantes qui sont notre passé professionnel et notre engagement partagé pour l'UE. Elle nous offre un nouveau contexte de vie active, comme un nouveau port d'attache. C'est du moins ce que j'ai ressenti dès mon adhésion à cette association dynamique et sérieusement engagée.

Dans ce contexte, l'AIACE n'est pas seulement l'organe qui nous représente formellement auprès de nos institutions et défend nos intérêts. Elle nous offre aussi un lien nouveau avec ces mêmes institutions et nous repropose les richesses de cette mosaïque culturelle par le biais de son caractère associatif, de ses rencontres via les Assises et de ses voyages, en devenant une sorte de nouveau pays d'accueil pour les retraités, comme un 29^{ème} EM virtuel dont nous serions devenus les nouveaux citoyens.

Raffaella Longoni, Présidente



Raffaella Longoni, nieuwe voorzitter van de Afdeling België van de IVOEG

Sinds kort gepensioneerd in januari 2013 heb ik mijn directoraat-generaal verlaten met het vaste voornemen "uit te rusten" en mijn energie om te buigen naar het domein van privéleven, cultuur en vrije tijd. Maar na een jaar kwam het weemoedige verlangen naar de "schoolbanken en klasgenoten" weer boven.

Mijn loopbaan speelde zich af bij de Europese Commissie en voornamelijk bij het Directoraat-generaal vertaling (DGT) met een onderbreking van drie jaar als voorzitter van het plaatselijke Personeelscomité, en eindigde weer bij het DGT waar mijn laatste functie, die van adjunct-hoofd van de eenheid HR was, naast één van de beste hoofden van een eenheid van mijn hele carrière.

Ik had het geluk en het voorrecht een groot deel van mijn activiteiten te concentreren op contacten met de universitaire wereld en de studenten, evenals op de voorbereiding van de uitbreidingen door voorafgaande aanwerving van vertalers en assistenten teneinde nieuwe taalafdelingen te vormen die ver voor de toetredingsdatum van hun land operationeel moesten zijn.

Als ik de motivering van mijn kandidatuur voor de functie van voorzitter van de Afdeling België van de IVOEG moest samenvatten, dan zou ik zeggen, dat, net als voor velen onder ons, het aan het einde van mijn beroepsleven moeilijk bleek te zijn de banden met mijn instelling en haar werk- en menselijke omgeving, hoe complex ook, maar uniek, te verbreken. Ik meen te mogen stellen, dat aan het einde van ons beroepsleven wij (bijna) allemaal dezelfde moeilijkheid hebben ondervonden, of wij nu ons onthaalland hebben verlaten en weer naar ons land van oorsprong zijn teruggekeerd of niet.

Na jaren afwezigheid erkennen onze landen van oorsprong ons niet meer als volwaardige burgers en ook wij zelf vinden niet meer het land terug, dat wij verlaten hebben en vaak geïdealiseerd in onze onvermijdelijke nostalgie. Anderzijds moesten onze directoraten-generaal wel hun band met ons verbreken, want wij maakten geen deel meer uit van hun actief personeel.

Na zoveel jaren in een multicultureel en meertalig milieu te hebben geleefd, waarin wij onze kennis hebben ingebracht, onze cultuur, onze visie op de opbouw van Europa, met één woord, onze toegevoegde waarde dankzij onze verschillen, is het inderdaad moeilijk dit mozaïek te verlaten om opnieuw onze plek te vinden in een nationaal milieu, waar we natuurlijk aan gehecht zijn, maar dat zo "éénkleurig" blijft.

De IVOEG is ontstaan op een gemeenschappelijke culturele grondslag, omdat zij opgebouwd is met de elementen, die ons beroepsverleden zijn en onze gedeelde inzet voor de Europese Unie. Zij biedt ons een nieuwe context voor een actief leven, een soort nieuwe ankerplaats. Zo voelde ik het althans zodra ik toetrad tot deze dynamische en serieus geëngageerde vereniging.

In dit verband is de IVOEG niet alleen het orgaan dat ons formeel vertegenwoordigt bij onze instellingen en onze belangen behartigt. Zij reikt ons ook een nieuwe band aan met diezelfde instellingen en stelt ons opnieuw de rijkdommen van dit culturele mozaïek voor dankzij haar verenigend karakter, haar ontmoetingen dankzij de Congressen en de reizen en wordt aldus een soort nieuw thuisland voor de gepensioneerden, als een virtuele 29^{de} lidstaat waarvan wij de nieuwe burgers zouden zijn geworden.

Raffaella Longoni,, Voorzitter

❖ La vie de l'AIACE

- **Assemblée générale de l'AIACE internationale**
Philippe Loir



Grande première ! Pour la première fois, l'Assemblée générale de l'AIACE Internationale s'est tenue le 11 juin à Bruxelles alors que depuis quarante-quatre ans les fameuses « Assises » ont été organisées en dehors de Bruxelles, dans des villes ou des lieux attractifs de l'Union. Ce choix de la simplicité et cette recherche de coûts moins élevés étaient aussi un essai pour attirer plus de participants aux prises de décision de l'AG et renforcer ainsi le socle démocratique de son fonctionnement. Cet effort a été renforcé par la possibilité pour ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient se déplacer à Bruxelles de suivre les débats de l'AG par *web streaming* via internet soit chez soi soit dans un lieu de regroupement et de participer aux discussions par l'envoi de messages par SMS ou courriel.

La veille deux excursions avaient été organisées, l'une pour (re)découvrir Gand, l'autre à Ypres, en commémoration du début de la guerre de 1914, sur les lieux emblématiques où les Européens se sont entretués impitoyablement, tragédie que les fondateurs de l'Union européenne ont voulu bannir à jamais.

L'Assemblée générale s'est tenue sous la présidence de Richard Hay dans la salle « de Gasperi » du bâtiment Charlemagne, bien connue des membres de la Section Belgique. Elle a l'avantage d'être entourée de grands espaces permettant d'organiser de vastes buffets qui ont fait la joie des participants.

Les aspects règlementaires de l'AG ont été réglés le matin avec la présentation du rapport d'activités des trois années écoulées dont, rappelons-le, l'action principale a porté avec succès pour les pensionnés sur la révision du Statut, du régime de Pension et de la Méthode.

Dans la foulée, le budget 2014 se montant à 289.908 euros a été adopté (269.349 euros en 2013) et quitus a été donné au trésorier Marc Oostens pour son excellente gestion.

Le dossier central de l'AIACE pour les années à venir portera sur le Régime Commun d'Assurance Maladie et la recherche de son équilibre financier. La question essentielle demeure : faut-il augmenter la participation financière des affiliés ou chercher des économies qui risquent de diminuer la qualité de notre Sécurité sociale. A cet égard, le Président Hay s'est opposé à la gestion de plus en plus rigoureuse du traitement des remboursements par le RCAM sans qu'il y ait eu dialogue sur la justification d'un changement de pratiques établies de longue date ni une modification des Dispositions Générales d'Exécution.

Sur ce sujet précis, la nouvelle Présidente de la section Belgique, Raffaella Longoni, a demandé explicitement à l'AIACE Internationale d'engager un dialogue avec la DG relations

Humaines et le PMO pour une application équitable et non restrictive des Dispositions Générales d'Exécution. Elle a souligné que la section Belgique était prête sur ce sujet à aider ceux qui feraient appel à l'article 90 du Statut pour défendre leurs droits.

Deux personnalités européennes ont été invitées à adresser des messages aux participants. Dans la matinée Jo Leinen, eurodéputé et Président du Mouvement européen international est venu commenter d'une manière optimiste le résultat des élections européennes en montrant que les partis pro européens avaient conservé la majorité dans le nouveau PE . Il a également montré que l'on pouvait, pour la première fois, aller de l'Europe des Etats vers l'Europe des citoyens en choisissant un président de la Commission présenté par le PE.

Le deuxième orateur était notre Commissaire, le Commissaire Šefčovič, qui commenta lui aussi les résultats du vote européen (se reporter à Vox pour plus de détails) Il se montra en tout cas enchanté que les Assises 2015 se tiennent à Bratislava, sa capitale, et a promis de nous aider dans son organisation.

Cette expérience de tenir l'AG à Bruxelles a attiré plus de 200 participants sur les 300 inscrits et une cinquantaine de participants supplémentaire a suivi les débats en *web-streaming*.

- **Echos du Conseil d'Administration International**
Philippe Loir

Le lendemain de l'Assemblée générale, le 12 juin, l'AIACE Internationale a tenu son Conseil d'Administration en présence des représentants des diverses Institutions européennes.

Il faut retenir des discussions avec les Institutions que le représentant du Conseil a fait part du désir du Conseil d'approfondir ses relations avec l'AIACE. Comme l'ont déjà fait les autres Institutions, il va étudier un projet d'accord avec l'AIACE. En prime, le Conseil va à nouveau verser à partir de 2015 une subvention du même niveau que celle qu'il a versée en 2012 en reconnaissance de l'aide de l'AIACE aux pensionnés du Conseil. La suppression, sans explications de cette subvention en 2013, avait, pour le moins, étonné.

Pour la Commission, M Lemaître, directeur du PMO, a indiqué que l'INAMI avait confirmé que les Bureaux liquidateurs du RCAM, étaient en droit d'exiger des reçus conformes aux normes belges comme pièces justificatives des paiements, Ces mesures rentreront en application au 1^{er} janvier 2015 après une information officielle du RCAM auprès des affiliés. Les Conseils des ordres des médecins seront informés au préalable et devraient répercuter cette information auprès des praticiens qui, dès lors, ne devraient pas être surpris lorsque des reçus conformes seront exigés.

Lors d'une réunion restreinte consacrée aux problèmes spécifiques du CA, un débat s'est engagé, sur rapport du trésorier Marc Ostens, sur *l'augmentation du montant de la contribution* des sections nationales en faveur de l'Internationale qui se monte actuellement à 15 euros par membre. Le CA a marqué son accord pour examiner les économies possibles dans le fonctionnement de l'Internationale notamment en rendant plus efficace le temps consacré aux réunions. Il a été également d'accord, après un vote formel, pour augmenter la rétrocession de 3 euros par affilié et par an à partir de 2015. Ce relèvement de la rétrocession à 18 euros par an

nécessitera pour la plupart des sections une augmentation de la cotisation annuelle des membres.

Le CA a examiné la possibilité d'un *recours contre l'augmentation de 0,8%* qui a été prise par le Conseil en s'écartant de la Méthode et en ne respectant pas le Statut. Il a été convenu que le Bureau continuera son travail sur une éventuelle réclamation et décidera ultérieurement de l'opportunité de faire cette réclamation et de poursuivre avec un recours.

Sur rapport présenté par Didier Hespel, le CA a approuvé *Bratislava comme destination des Assises 2015. Elles auront lieu du 2 au 8 juin.*

Le mandat de président de l'AIACE Internationale arrivant à échéance après trois années d'exercice, le président Richard Hay a constaté qu'aucune candidature ne se déclarait pour ces deux fonctions. Il a déclaré que, suivant les dispositions du Statut,, il acceptait de remplir le rôle de président pour une année supplémentaire. Le vice-président Pierre Blanchard a accepté de même à être prorogé d'un an tout en soulignant qu'il était regrettable que l'AIACE ne soit pas en mesure de se renouveler.

• **Le Conseil d'administration de la section Belgique au travail**

Philippe Loir

La nouvelle équipe issue des élections du 14 mars s'est mise au travail sous la présidence de Raffaella Longoni. Fin juin, elle avait déjà présidé deux conseils d'administration qui ont réfléchi sur les défis futurs de la section.

Un des plus importants est celui de *l'équilibre de la Caisse maladie* et de l'attitude que doit avoir la section Belgique dans les prochaines négociations. Prenant en compte le fait que le déficit de la Caisse maladie était en baisse et que son fonds de réserve s'élevait à quelques 200 millions d'euros, il est apparu au CA qu'une majoration des cotisations n'était pas nécessaire avant 5 ans. Il a été reconnu qu'une augmentation des cotisations serait préférable à des restrictions en matière de couverture de frais.

En résumé, le CA a dégagé les conclusions suivantes :

- pas d'augmentation des cotisations jusqu'à nouvel ordre
- l'AIACE Internationale sera invitée à engager une concertation avec la DG RH et le PMO pour exiger un respect scrupuleux et une application non restrictive des règles en vigueur et insister sur la nécessité de compromis acceptables concernant les maladies graves
- si le durcissement du PMO en matière de RCAM persistait, l'AIACE devra conseiller aux membres concernés d'introduire des recours « **article nonante** » et sera prête à les aider dans leurs démarches.

Raffaella Longoni a montré l'importance qu'elle, et le CA à travers elle, porte aux *activités sociales* de la section qui regroupent trente bénévoles suivant une centaine de cas de personnes en difficulté. Elle a eu l'occasion de mieux les connaître et de les assurer de son soutien lors d'un déjeuner le 3 mai.

Une action de formation d'une douzaine de bénévoles avec les assistants sociaux s'est tenue le 20 mai pour discuter des problèmes rencontrés dans leur pratique quotidienne et le 3 juin l'ensemble des bénévoles sociaux ont été réunis pour un échange sur les cas suivis.

Questions financières : Le CA a décidé de faire deux dons de 1.000 euros chacun, l'un au Mouvement européen de Belgique en signe de soutien et l'autre à l'ASBL « Les amis de l'Institut Bordet » en

mémoire de Jean-Pierre Henkens qui a animé pendant de nombreuses années notre « groupe de marcheurs ».

Le CA International ayant décidé d'augmenter la contribution des sections de 15 à 18 euros par an, il faudra augmenter la cotisation annuelle des membres de la Section Belgique de 25 à 30 euros. Cette décision peut être prise par le Conseil d'administration comme l'y autorise l'article 7 de son statut pour un montant maximum de 50 euros.

Conférences : La section continue l'organisation de conférences dans le bâtiment Van Maerlant avec succès. Après celle de M. Aujean sur « La fiscalité européenne », la conférence organisée le 19 juin avec l'avocat conseil de la Commission, Me Buekenhoudt, sur « La déclaration fiscale belge : remplissons la ensemble » a remporté un grand succès. Elle a attiré plus de 200 participants passionnés qui ont posé de nombreuses questions. Compte tenu l'importance de ce sujet pour de nombreux membres, cette conférence fait l'objet d'un compte rendu détaillé.

- **Art, nature et musées en Rhénanie**
Yvette Demory



Ce court séjour en Rhénanie, organisé du 23 au 26 avril par la section BE, fut pour les onze participants, une charmante et séduisante escapade dans un land allemand qui mérite que l'on s'y attarde pour la beauté des paysages, les coteaux aux vignobles, la proximité du Rhin et sa richesse culturelle fabuleuse.



Le but du circuit était de visiter les nouvelles architectures muséales aux allures étranges dont l'exploration est parfois surprenante tant la conception repose sur des critères qui à première vue échappaient aux non-avertis que nous étions alors. L'intention était également de voir les collections qu'elles abritent spécialement dédiées à l'art contemporain.

Kunstmuseum Bonn
(Axel Schultes).

Pour nous conduire à travers les méandres de l'art moderne abstrait qui se présentait à nos yeux surpris, nous disposions d'un excellent guide qui, en plus de ses connaissances artistiques, se fit historien pour nous conter l'histoire du territoire.

De Bonn à Cologne, nous avons croisé des artistes de renommée mondiale comme Hans Arp dont la collection est réunie dans la jolie petite gare de style Art nouveau de Rolandseck (aménagée par Richard Meier), Max Ernst à Brühl et August Macke au Kunst Museum de Bonn édifié par Axel Schultes, pour n'en citer que quelques-uns.



Hans Arp

L'œuvre originale de l'architecte suisse Peter Zumthor érigée sur les ruines d'une église gothique de Cologne est le Musée Kolumba où ombres et lumières varient au gré des heures et

des saisons. Au centre de l'édifice, la petite chapelle qui échappa miraculeusement aux bombes de la dernière guerre, est un lieu de recueillement émouvant très apprécié.

Non loin de Neuss, notre voyage se termina par une promenade dans le parc d'Insel Hombroich, un îlot de verdure bordé par les eaux de l'Erft où de vieux arbres et des plantes rares se développent à l'aise discrètement gardés par les jardiniers. Pas de balisage le long des chemins mais, disséminés dans la verdure, des pavillons sobres dans leur blancheur simple qui fait éclater de lumière les œuvres parfois uniques déposées là. Un Eden où l'art et la nature s'unissent en d'originales œuvres d'art ...

Il va sans dire que plongés dans l'art moderne abstrait comme nous l'étions, il y a des moments où quelques-uns se sont interrogé sur la motivation de certains artistes au moment de la création de leurs œuvres.

Et si pour Piet Mondrian «L'artiste véritablement moderne reconnaît l'abstraction dans une émotion de beauté», je conçois qu'il m'appartient de cesser de juger l'œuvre pour simplement la regarder et que, lorsque l'émotion me prend devant l'une d'entre elles, de lui accorder un peu plus d'attention.



- **Découverte de la Croatie et du Monténégro, du 28 mai au 7 juin 2014.**
Jean Boissonnas



Trois des pays issus de l'ancienne Yougoslavie étaient au programme de ce voyage de l'AIACE : la Croatie principalement, le Monténégro, et très brièvement la Bosnie-Herzégovine. Ils sont à des stades divers de leur transition vers une économie moderne. Membre de l'Union Européenne depuis le 1^{er} juillet 2013, la Croatie nous est apparue comme le plus développé de ces pays. On est frappé néanmoins, dans les plaines qui semblent pourtant fertiles, par la faible emprise de l'agriculture. En Bosnie-H et au Monténégro, il reste encore bien du chemin à parcourir : en témoignent par exemple l'état des routes, souvent à deux voies comme autrefois chez nous, et l'ambiance assez pénible de l'aéroport de Podgorica, la capitale du Monténégro. Partout le tourisme explose, apportant devises et promesses de développement...ainsi que quelques nuisances (les foules sur la côte dalmate, les immeubles qui défigurent certains sites côtiers du Monténégro). En Croatie et en Bosnie-H, le souvenir de la guerre de 1991- 95 est encore vivace dans les esprits et se marque en bien des endroits sur les murs des édifices.

Nous étions 16, donc relativement peu nombreux. Organisé de manière impeccable par Yvette Demory, le voyage a beaucoup bénéficié du concours de notre guide croate, Vjeko, un jeune homme charmant, très informé, parlant bien le français et jamais à court d'une anecdote. Certains d'entre nous ont pu regretter de ne pas faire d'expérience gastronomique marquante, mais il faut reconnaître que le contexte ne s'y prêtait guère : les repas du soir étaient servis dans nos grands hôtels confortables mais impersonnels, à moins que l'agence ne les eut réservés dans des restaurants de qualité standard ; et pour les membres d'un groupe tenu par un horaire, il n'est pas toujours facile de trouver le petit bistrot idéal dans un dédale de vieilles rues pittoresques.

Zagreb, capitale de la Croatie. Une ville aérée et active, où nous avons pu vite oublier une promenade forcée dans les interminables couloirs de l'aéroport de Vienne par suite d'un départ retardé à Bruxelles. La partie haute, accessible via un minuscule funiculaire (66m de long, 30m de dénivellée) a bien du charme ! Si le cimetière de Mirogoj, avec ses beaux monuments funéraires, retient au premier chef l'attention, n'oublions pas le joli musée d'Art Naïf, ni même le musée « des cœurs brisés », sans doute unique en son genre ! Le bilan de la journée incluait une foulure de cheville ; la victime, bien soignée dans une pharmacie locale, a su faire preuve d'entrain tout au long du voyage, quoique fort gênée dans ses déplacements.

La seconde journée s'est déroulée dans les collines verdoyantes du nord du pays, avec au programme tout d'abord la petite ville de **Varazdin**, tout à fait charmante, puis le château-forteresse de **Trakoscan**, riche en souvenirs de ses propriétaires.

Pour le lendemain, nous devons nous rendre dans la grande zone inondée protégée de **Lonjsko Polje**, au sud de Zagreb, mais les récentes inondations avaient compromis la visite prévue. Nous avons pu néanmoins nous arrêter au village de **Cigoc**, qui rassemble la plus grande colonie de cigognes d'Europe. Et des cigognes et des nids, nous en avons vu beaucoup ! Dans ce vieux village si pittoresque, aux maisons de bois souvent délabrées, nous avons eu l'impression de faire un bond en arrière dans le temps.

Le lendemain a débuté par un long trajet sur autoroute vers le sud, en direction de la côte. Peu à peu, le paysage devenait plus accidenté, et nous avons ainsi pénétré dans un décor de hautes collines et de montagnes recouvertes d'une végétation dense, séparées par de larges couloirs verdoyants à fond plat. Soudain, au détour d'une dernière colline, nous avons eu la surprise de déboucher au-dessus de l'Adriatique, dans un paysage de rocaïlle blanche à la végétation très clairsemée.

La ville microscopique de **Nin** recèle un bijou : la « plus petite cathédrale du monde », modeste édifice tout blanc et nu, siège pourtant d'un évêché. Au Xe siècle, l'évêque Grégoire de Nin (Grgur Ninski) s'était rendu célèbre pour avoir défendu l'usage de l'ancienne langue slavonne dans la liturgie. Nous n'insisterons pas sur la visite de **Zadar**, sauf pour signaler l'église préromane de St Donat, dans les piliers de laquelle on note avec étonnement le recyclage fort bâclé de matériaux antérieurs, et pour évoquer un incident mineur : le rédacteur du présent compte-rendu a perdu pied sur la plage caillouteuse et pris un bain de mer inopiné qui lui a noyé son appareil photo.



Place maintenant à une véritable merveille, un des points forts du voyage : le site des chutes de Skradinski Buk, dans le **Parc national de la Krka** (prononcez Kerka). La rivière dévale une succession de gradins sur une hauteur totale de 45m. Sur les côtés, des bras secondaires émergent de la forêt et donnent eux aussi de belles cataractes, à moitié masquées par les arbres. L'ensemble est magique. Par chance, la magie, tout en changeant de nature, n'a pas été totalement rompue lors de l'étape suivante, la ville de **Sibenik**, par la grâce d'une guide exceptionnelle (qui, chose rare, nous a réunis en fin de journée pour un pot sous une terrasse ombragée !). Quant à la cathédrale St Jacques, elle trahit une influence vénitienne et illustre le passage du gothique à la Renaissance.

Split, principale étape du jour suivant, se signale surtout par le gigantesque « palais de Dioclétien », vraie ville enfermée dans un quadrilatère de murailles. Et c'est là que nous avons vraiment commencé à rencontrer les foules de touristes.



S'il nous faut parler d'émotion à un moment particulier du voyage, nous le ferons au terme de la visite du quartier turc de **Mostar**, la ville de Bosnie-Herzégovine qui fait coexister chrétiens et musulmans de part et d'autre de la rivière Neretva. Les traces de la guerre récente sont ici évidentes. Au fond d'un magasin, une vidéo montre la destruction progressive du vieux pont de Mostar sous les tirs de l'armée serbe. Pierre après pierre, l'édifice vénérable se délite, mais il résiste encore, il émerge tel un fantôme au milieu de la poussière et des fumées des tirs, avant qu'enfin une dernière salve le précipite pour de bon dans la vallée profonde. La guerre apparaît là dans toute son absurdité.

Sur la route du retour vers la Croatie, un bref arrêt dans le joli village de **Pocitelj** s'est terminé par le constat désolant du vol d'un portefeuille, contraignant le couple victime à renoncer à l'étape monténégrine du voyage.

Mais voici une autre merveille, bien connue celle-là, **Dubrovnik**. Peu informé par une guide carrément insuffisante, chacun s'en est allé découvrir la ville à son rythme. Ceux qui ont choisi le tour des remparts ont pu noter le contraste entre la partie haute de la ville, côté montagne, riche en monuments et en belles demeures, et la partie sud, plus populaire, avec ses petits jardins clos et ses fils chargés de linge très coloré qui sèche vite au soleil de plomb.

Au Monténégro, la côte devient encore plus montagneuse et impressionnante. Les « **Bouches de Kotor** » en sont le site le plus célèbre. La petite ville de Kotor elle-même nous a plu. La côte de cette baie profonde est assez épargnée par les programmes immobiliers, ceci étant plus ou moins compensé par l'accostage des grands navires de croisière qui semblent tout à fait incongrus dans ce décor. Dans les baies et les anses situées plus loin, vers **Budva**, et à **Petrovac** où nous avons passé la nuit, les grands immeubles d'appartements et les hôtels poussent à tort et à travers, financés semble-t-il par des promoteurs russes. On peut parler de saccage. Le personnel de notre hôtel était inexpérimenté, les salles de bains étaient bricolées. Quant aux vacanciers, ils semblaient russes pour la plupart.

Mais derrière la côte magnifique s'étend un arrière-pays non moins exceptionnel. On retrouve de vastes étendues de montagnes très boisées, quasi désertes. Les creux et de vastes plateaux ont une topographie caractéristique, très tourmentée, toute en bosses et en mamelons boisés où

pointe de la rocaille grise. Nous sommes ainsi allés à la découverte du **Monastère d'Ostrog**, fondé par saint Basile à mi-hauteur d'une importante falaise, et avons été les témoins étonnés d'une dévotion populaire toujours vivace. Tout près de la côte, le **Monastère Rezevici** recèle un ensemble important de fresques du XVIII^e siècle restaurées, et tout à côté, dans une église plus petite, subsistent des vestiges à vrai dire plus attachants de fresques très anciennes.

Au retour de ce voyage dans les Balkans, nul doute que les tintinophiles du groupe veuillent se replonger dans « Le Sceptre d'Ottokar » ! Rappelons aussi que le saint de la cathédrale de Kotor se nomme Tryphon (Sveti Trifun) !

❖ Questions européennes

• Elections européennes, politiciens à la peine *Jean-Bernard Quicheron*



Nous qui avons désormais atteint un âge respectable et qui avons travaillé et milité pour la cause des institutions européennes, avons suivi avec intérêt et passion les élections européennes de mai 2014. En effet, c'était indirectement que l'on se dirigeait vers une légitimité démocratique d'une institution comme la Commission européenne. En effet, les hommes politiques nous ressassaient à qui mieux mieux que cette légitimité n'était pas réalisée et que ces élections n'engageaient nullement les hommes et femmes politiques à respecter le verdict des urnes.

On pouvait certainement redouter, juste après les élections, que les Chefs d'Etat réunis au sein du Conseil européen, décident de choisir d'autres candidats aux postes de présidents de la Commission que ceux pour qui les électeurs avaient indirectement voté. L'on a alors vu surgir des noms tels que ceux de Michel Barnier, Christine Lagarde, etc.

L'on peut tirer certaines conclusions de ces élections :

- le taux d'abstention a été élevé, les questions européennes – qui pourtant déterminent dorénavant nombre de choses dans la vie quotidienne des citoyens européens – ne passionnent toujours pas assez le grand public
- les enjeux nationaux se mêlent intimement aux enjeux européens, contaminant et perturbant en fait la politique européenne
- le verdict des urnes a été assez clair
 - socialistes et conservateurs l'ont largement emporté
 - les formations d'extrême droite – mais aussi d'extrême gauche – ont fait une belle percée avec des idées farfelues du côté de certaines formations (sortie de l'union, abandonner l'euro, stopper totalement l'immigration, retourner aux

monnaies nationales) qui n'ont probablement pas été étudiées jusque dans le détail quant aux résultats concrets négatifs que ces options, si mises en place, apporteraient.

- volonté de moins d'Europe pour certains, lorsque l'on ne sait pas vraiment ce que fait l'Europe ni comment elle fonctionne. Cette volonté est un non-sens ou à tout le moins une position intellectuelle artificielle et superficielle.

Fort heureusement, comme souvent dans l'histoire de l'Europe, les choses se décantent au fil des jours car les propositions mettent du temps à se réaliser.

L'on aurait pu craindre le pire tant pour l'Europe que pour les candidats – fort valables – aux postes de direction de l'Europe.

Même si peu de citoyens européens ont sciemment voté pour lui lors du scrutin du 25 mai, Jean-Claude Juncker était la tête de liste du Parti populaire européen (centre droit) et il avait été dit et répété que le candidat du parti recueillant le plus de voix aurait vocation à être désigné comme candidat à la présidence de la Commission européenne.

C'était peut-être une interprétation un peu extensive du Traité de Lisbonne, celui-ci précisant que « *en tenant compte des élections du Parlement européen...le Conseil européen...propose au Parlement européen un candidat à la fonction de président de la Commission* », proposition à ratifier par le Parlement européen. Mais une fois que cette interprétation avait été acceptée par les grandes formations européennes, des socialistes aux Verts, du centre-droit aux libéraux, il était difficile de revenir en arrière. Si bien que finalement le vendredi 27 juin, à Bruxelles, Jean-Claude Juncker a été désigné comme le candidat à la présidence de la Commission européenne. Nous revenons finalement de loin.

Certes, les Britanniques, en la personne de leur premier Ministre, s'en donnent à cœur joie en reprochant à M. Juncker d'être non seulement un européen convaincu –comme le sont ou l'étaient traditionnellement les citoyens du Benelux–, mais pire un fédéraliste bon teint.

Cette longévité au pouvoir qui a été interrompue moins par une défaite électorale que par un changement de coalition au Luxembourg fait de lui un parfait connaisseur de la machine européenne. Cela d'autant plus qu'il a présidé l'Eurogroupe (les ministres des finances de la zone euro) de 2005 à 2013. Ce peut être un handicap pour celui qui voudrait tout changer, mais c'est un atout pour quelqu'un sachant parfaitement que le dernier mot revient au Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement jaloux de leurs prérogatives, et qu'il doit coopérer avec la Commission et le Parlement européen.

En ces temps d'interrogation sur l'identité européenne, c'est sans doute préférable à un dirigeant opportuniste prêt à toutes les concessions pour amadouer les forces populistes montantes, celles du FN français et de l'Ukip britannique.

Voilà que, sans tambour ni trompette, l'Europe sort vainqueur de ces élections, car cette nomination qui sera sans nul doute entérinée par le Parlement européen répondra à la tendance exprimée par les urnes. Quant aux Anglais, ils jouent un jeu dangereux, du moins David Cameron, en lassant



leurs collègues politiques et en perdant une certaine crédibilité quant au bien fondé des opinions défendues avec fracas dans la presse britannique. Si les citoyens britanniques semblent de plus en plus favorables à une sortie de l'Union, les entreprises, la City et les banques en général n'y sont pas vraiment acquis.

Ce n'est pas la première fois que l'Europe avance latéralement, comme le crabe, mais elle finit par atteindre certains objectifs fondamentaux. Depuis le début de la rédaction du présent document, Martin Schulz a été réélu président du Parlement européen le premier juillet 2014, les bonnes nouvelles se suivent ! Elections européennes, cela valait finalement la peine !

- **Election du prochain président de la Commission européenne et aperçu sur la désignation des membres et le rôle de la nouvelle Commission**

Ludwig Schubert



1. Le Conseil européen des 26 et 27 juin 2014 a proposé Jean-Claude JUNCKER comme candidat à la présidence de la prochaine Commission. Cette proposition a été faite avec les voix de 26 Etats membres, deux Etats membres (le Royaume-Uni et la Hongrie) ont voté contre. L'élection de Jean-Claude Juncker par le Parlement européen est prévue pour le 15 juillet 2014. On s'attend à son élection avec un nombre de voix dépassant nettement la simple majorité des membres qui composent le Parlement. Ensuite, les membres de la Commission peuvent être nommés par le Conseil européen, en accord avec le président élu et après un vote d'approbation du Parlement européen.
2. Après l'élection du Parlement européen des 22 au 25 mai 2014, la procédure du choix du Président de la Commission s'effectue pour la première fois en application de l'article 17§7 du « Traité de l'Union européenne » (TUE, qui représente la première partie du Traité de Lisbonne). Auparavant, le président de la Commission avait été désigné « d'un commun accord » par les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres. Au Conseil européen, il y avait donc la possibilité d'un droit de veto contre la désignation d'un candidat déterminé. En effet, ce droit de veto avait été utilisé par le Royaume-Uni contre des candidats ayant des convictions « trop européennes et trop fédéralistes ». C'était le cas pour Guy Verhofstadt et Jean-Luc Dehaene.

L'article 17§7 du TUE ne contient plus un tel droit de veto ! Dorénavant, le candidat à la présidence de la Commission est proposé par le Conseil européen à la majorité qualifiée et ensuite élu par le Parlement européen à la majorité des membres qui le composent. Si le candidat proposé par le Conseil européen ne recueille pas la majorité, le Conseil européen, en statuant, une fois de plus, à la majorité qualifiée, doit proposer un nouveau candidat dans le délai d'un mois. Ce nouveau candidat devra, à nouveau, être élu par le Parlement européen selon la même procédure.

3. Afin d'utiliser pleinement les droits accrus du Parlement, les principaux partis politiques européens se sont mis d'accord, bien avant les élections des 22 au 25 mai 2014, pour désigner des « Spitzenkandidaten ». Le candidat qui obtiendrait le plus de voix et ainsi le soutien des électeurs devait être présenté en commun au Conseil européen en tant que candidat à la présidence de la Commission. Les principaux « Spitzenkandidaten » étaient

Jean-Claude Juncker pour le Parti populaire européen (PPE), Martin Schulz pour le Parti socialiste européen (PSE/S+D) et Guy Verhofstadt pour les Libéraux (ALDE/PDE). Suite aux élections, c'est le PPE qui a obtenu le plus de sièges au Parlement européen et tous les principaux partis du Parlement européen (y compris les « Verts » et la « Gauche européenne ») étaient d'accord de soutenir la candidature de Jean-Claude Juncker !

Cette interprétation du TUE par le Parlement européen n'a pas trouvé l'accord unanime parmi les membres du Conseil européen. Des réserves concernant cette démarche avaient déjà été exprimées avant les élections par certains chefs d'Etat et de gouvernement. En effet, l'option du Parlement affecte, dans une certaine mesure, la prérogative du Conseil européen de faire sa propre proposition, même s'il doit tenir compte, selon l'article 17§7 TUE, du résultat des élections.

Sans tenir compte de ces réactions, les présidents des groupes politiques du Parlement représentant 645 membres de l'ancien et au moins 561 députés du nouveau Parlement (c'est-à-dire environ 75% des 751 membres du nouveau Parlement) ont demandé déjà le 27 mai 2014 au Conseil européen de charger Jean-Claude Juncker d'essayer de réunir la majorité du Parlement afin d'être élu président de la Commission.

A partir de la présentation de cette demande, se posait la question de savoir s'il y avait, au Conseil européen, une majorité qualifiée pour proposer la candidature de Jean-Claude Juncker ou si le Conseil européen préférerait proposer « de commun accord » un autre candidat. Cette dernière option aurait conduit à un conflit sérieux entre ces deux institutions.

4. La majorité qualifiée au Conseil européen est définie à l'article 16 du TUE et à l'article 238§2 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE, qui constitue la deuxième Partie du Traité de Lisbonne). *Toutefois, le protocole n°36 annexé au Traité contient des dispositions transitoires compliquées à cet égard. Elles concernent les périodes jusqu'au 31 octobre 2014 et jusqu'au 31 mars 2017. La règle transitoire applicable jusqu'au 31 octobre 2014 peut être résumée comme suit (en tenant compte de l'adhésion de la Croatie) :*

- (i) Pour réunir la majorité qualifiée au Conseil européen, le vote doit recueillir au moins 260 voix sur un total de 352 voix.

Le nombre des voix de chaque Etat membre est défini dans le protocole sur les dispositions transitoires :

- Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni : 29 voix chacun ;
- Espagne et Pologne : 27 voix chacun ;
- Roumanie : 14 voix ;
- Pays-Bas : 13 voix ;
- Grèce, République tchèque, Belgique, Hongrie et Portugal : 12 voix chacun ;
- Autriche, Bulgarie, Suède ; 10 voix chacun ;
- Croatie, Slovaquie, Danemark, Finlande, Irlande et Lituanie : 7 voix chacun ;
- Lettonie, Slovaquie, Estonie, Chypre et Luxembourg : 4 voix chacun ;
- Malte : 3 voix.

- (ii) Le vote, en outre, doit être émis par au moins deux tiers des Etats membres (19) – ou au moins par la majorité des Etats membres (15), si le Conseil européen statue

sur proposition de la Commission – ce qui n'est évidemment pas le cas lors du vote sur *la proposition du candidat* à la présidence de la Commission !

- (iii) Si un acte est adopté par le Conseil européen à la majorité qualifiée, un membre du Conseil européen peut demander qu'il soit vérifié que les Etats membres constituant cette majorité qualifiée représentent bien au moins 62% de la population totale de l'Union. S'il s'avère que cette condition n'est pas remplie, l'acte n'est pas adopté.

En dépit de ces règles compliquées pour atteindre une majorité qualifiée au Conseil européen, une telle majorité en faveur de Jean-Claude Juncker se dessinait déjà lors du dîner informel des chefs d'Etat et de gouvernement du 27 mai 2014. Toutefois, afin de tenir compte du refus, notamment du Royaume-Uni, la période allant jusqu'au Conseil européen des 26 et 27 juin 2014 a été utilisée pour des consultations supplémentaires, en partie informelles. Dans ce contexte, des questions concernant le programme de travail de la Commission et concernant ses priorités politiques ont été soulevées également. Pendant cette période de nombreuses publications dans la presse sérieuse de l'Europe continentale ont souligné, avec de bons arguments, la nécessité de respecter la volonté des électeurs et les engagements de nombreux responsables politiques en faveur des « Spitzenkandidaten ». Par contre, au Royaume-Uni plus particulièrement, une campagne polémique et délétère a été menée pour discréditer le « Spitzenkandidat » soutenu par le Parlement européen.



Lors d'une rencontre informelle en Suède des chefs de gouvernement de l'Allemagne, du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de la Suède, il s'est avéré que le chef du gouvernement du Royaume-Uni, en dépit de son rappel du risque que son pays pourrait quitter l'Union européenne, s'est retrouvé (avec la Hongrie) de plus en plus isolé.

Le vote au Conseil européen des 26 et 27 juin 2014 était en faveur de la candidature de Jean-Claude Juncker avec les voix de 26 Etats membres pour et 2 Etats membres contre, c'est-à-dire avec 311 des 352 voix (plus de 88%). La population des 26 Etats membres consentants correspond à 85% de la population totale de l'Union européenne.

5. L'élection au Parlement de Jean-Claude Juncker, en tant que Président de la Commission est prévue pour le 15 juillet 2014. Ensuite la liste des membres de la nouvelle Commission pourra être adoptée par le Conseil, de commun accord avec le Président élu, sur la base des suggestions proposées par les Etats membres. La Commission en tant que collège est soumise à un vote d'approbation du Parlement européen. Sur la base de cette approbation, elle est nommée pour cinq ans par le Conseil européen à la majorité qualifiée (article 17§7, alinéas 2 et 3 TUE). Le « Haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité » est nommé à la majorité qualifiée par le Conseil européen qui peut également mettre fin à son mandat selon la même procédure (article 18§1 TUE). Le président de la Commission peut demander qu'un autre membre de la Commission présente sa démission avant la fin de son mandat (Art ; 17§6, dernier alinéa).

Les membres de la Commission sont choisis en raison de leur compétence générale et de leur engagement européen parmi des personnalités qui offrent toutes les garanties d'indépendance (article 17 §3, alinéas 2 et 3).

Le président de la Commission, conformément à l'article 17§6 TUE, définit les orientations dans le cadre desquelles la Commission exercera sa mission. Il décide de l'organisation interne de la Commission et nomme les Vice-Présidents, autres que le « Haut Représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité », parmi les membres de la Commission.

*

* *

Le fait que le Parlement a pu obtenir que le Conseil européen propose « son candidat » pour l'élection du Président de la Commission a modifié clairement l'équilibre institutionnel entre le Conseil européen et le Parlement en faveur du Parlement. Le contrôle démocratique du pouvoir exécutif à l'intérieur de l'UE a été ainsi renforcé. *De même*, le rôle de la Commission a été, de cette manière, potentiellement promu. En effet, avec le soutien du Parlement, elle peut représenter l'intérêt général de l'Union avec une autorité accrue et, en même temps, elle ne sera plus obligée de jouer le rôle d'un simple secrétariat exécutif du Conseil de la même manière que c'était le cas dans le passé.

Il faut espérer que la nouvelle Commission sera à la hauteur *de ce défi et qu'elle réussira* de cette manière à rétablir également une image plus positive de l'Union européenne dans l'opinion publique. Ce défi concerne non seulement les grands domaines politiques comme par exemple l'objectif de surmonter définitivement la crise financière, de réaliser le retour à la croissance et l'emploi et de renforcer le rôle de l'Union européenne dans le monde. Ce défi concerne aussi son organisation interne (avec 28 Commissaires) et le renforcement de la motivation et du professionnalisme de son personnel.

- **Martin Schulz, Spitzenkandidat und Parlamentspräsident**
Jürgen Erdmenger



In der konstituierenden Sitzung des Europäischen Parlaments am 1. Juli 2014 wurde Martin Schulz erneut zu dessen Präsidenten gewählt. Er erhielt im ersten Wahlgang mit 409 Stimmen weit mehr als die erforderliche absolute Mehrheit der abgegebenen 621 Stimmen¹. Martin Schulz war bereits für die vergangenen zweieinhalb Jahre Parlamentspräsident. Seine Wiederwahl für weitere zweieinhalb Jahre ist ein einmaliger Vorgang in der Geschichte des Europäischen Parlaments (EP). Die Wiederwahl zeigt die Bedeutung und die Anerkennung, die Martin Schulz als Europapolitiker gewonnen hat, seit er 1994 erstmalig in das EP gewählt wurde. Die Wiederwahl ist aber auch ein Teil des Kräftemessens zwischen EP und

¹ 409 Stimmen sind übrigens auch mehr als die absolute Mehrheit der 751 Mitglieder des Parlaments. Diese Mehrheit ist z.B. für die Wahl des Präsidenten der Kommission erforderlich.

Europäischem Rat, das in dem Ablauf der Europawahl dieses Jahres und deren Folgen Ausdruck gefunden hat und weiter findet.

Martin Schulz ist deutscher Sozialdemokrat seit 1974. Er ist als Mitglied seiner europäischen Parteienfamilie maßgeblich an der Entwicklung und Durchführung der neuen Idee beteiligt, dass die jeweiligen Parteienfamilien aller im EP vertretenen Fraktionen für die Europawahl jeweils ihren Spitzenkandidaten nominieren, die sich im Wahlkampf den Bürgerinnen und Bürgern als Kandidaten für das Amt des Kommissionpräsidenten vorstellen. Martin Schulz selber ist dementsprechend Anfang März in Rom auf einem Kongress der Partei der Europäischen Sozialisten zu deren Spitzenkandidaten gekürt worden. Die anderen Parteienfamilien haben ein Gleiches getan. Viele von uns, die den Wahlkampf vor allem im Fernsehen verfolgt haben, werden sich an gemeinsame Auftritte und Debatten dieser Spitzenkandidaten, insbesondere von Martin Schulz und Jean-Claude Juncker erinnern. Die Intention, damit dem Wahlkampf ein übernationales, europäisches und von Personen geprägtes Gesicht zu geben, und auf diese Weise populärer zu machen, wurde immerhin ansatzweise erreicht. Die Wahlbeteiligung, die geringfügig höher lag als vor 5 Jahren, zeigt das².

Martin Schulz hat in seiner Antrittsrede als Parlamentspräsident am 1. Juli³ darauf hingewiesen, dass die Idee der Spitzenkandidaten neben der Belebung des Wahlkampfes den eigentlichen Zweck hatte, die Demokratie in der EU auch institutionell zu fördern. Das EP sollte nämlich nach der Wahl auf der Ebene der EU eine ähnliche Rolle bei der Einsetzung der Kommission wahrnehmen können, welche die nationalen Parlamente auf ihrer Ebene seit langem und selbstverständlich bei der Einsetzung ihrer Regierungen innehätten. Eine große Mehrheit im EP habe die Auffassung unterstützt, dass das EP niemand an die Spitze der Kommission wählen sollte, der sich nicht zuvor bei den Wählern um das Amt beworben hätte. Die Tatsache, dass der Europäische Rat nunmehr dem EP Jean-Claude Juncker, den Spitzenkandidaten der Fraktion, die im neuen EP die stärkste geworden sei, zur Wahl als Kommissionspräsident vorgeschlagen habe⁴, zeige den Erfolg der Aktion zur Stärkung des EP und des Parlamentarismus in der EU.

Die Regierungschefs der Mitgliedstaaten im Europäischen Rat waren wohl zunächst alle etwas überrascht von dieser Wendung der Dinge. Sie haben aber dann bis auf zwei sich auch selber als gute Demokraten erwiesen.

Natürlich hängt die Wahl von Martin Schulz zum Parlamentspräsidenten auch damit zusammen, dass er sich als der Spitzenkandidat der Parteienfamilie, die die zweitstärkste Fraktion geworden ist, im Wahlkampf wacker geschlagen hat. Wenn er auch sein Ziel, selber Kommissionpräsident zu werden, nicht erreicht hat, so ist es doch für das EP und für die EU als Ganzes von großem Vorteil, dass dieser starke Politiker in dieser besonderen Phase der Integration an der Spitze des Parlamentes steht. Martin Schulz ist für sein unermüdliches pro-europäisches Engagement, seine Durchsetzungskraft, seine Unerschrockenheit gegenüber den Mitgliedern des Europäischen Rates, aber auch seine Fähigkeit, Kompromisse zu schmieden,

² Die Beteiligung an den Europawahlen ging bisher ständig zurück. Der Trend wurde diesmal immerhin gestoppt: 2009: 43%, 2014: 43,09%

³ Die Rede befindet sich im Internet unter www.Martin-Schulz.eu

⁴ Vergleiche zum Wahlverfahren im Einzelnen den Beitrag von Ludwig Schubert in dieser Ausgabe des ECRIN

bekannt, gefürchtet und geschätzt. Er wird alle diese Fähigkeiten gut gebrauchen können, um die Herausforderungen anzunehmen, die sich der EU, und damit ihm selbst stellen.

Die Herausforderungen sind immens. Der Parlamentspräsident muss sich intern im EP mit den zahlreicher gewordenen Europagegnern und –skeptikern auseinandersetzen. Er muss das Parlament in dessen Zusammenwirken mit den anderen Institutionen führen, wobei zugleich Selbstbehauptung des EP und Flexibilität gefordert sind. Und dies alles hat sich auf die Fülle schwieriger Sachaufgaben zu richten, vor die sich die EU gestellt sieht. Martin Schulz hat in seiner Antrittsrede die großen Themen aufgezählt. Dazu gehören die Jugendarbeitslosigkeit, die Flüchtlings- und Einwanderungsproblematik, die Vollendung der Reformen im Bank- und Steuersystem, die Energiepolitik, der Schutz der natürlichen Ressourcen, das transatlantische Freihandelsabkommen, die Rolle der EU in der Außen- und Sicherheitspolitik⁵, um nur einiges zu nennen.

Wünschen wir Martin Schulz Glück und Erfolg bei der Arbeit in seiner neuen, auch für ihn durch die Spitzenkandidatur gestärkten Position

- **L'histoire de la Commission (1973-1986)**
Daniel Guggenbühl



Dans le numéro 64 de notre Ecrin, Jacqueline Lastenouse annonçait la parution, au printemps de cette année, du deuxième tome de l'Histoire de la Commission (1973-1986) appelé à prendre la suite du premier volume, paru en 2007. C'est chose faite, ce nouvel ouvrage est paru et a fait l'objet, le 14 mai, d'une cérémonie de présentation au Berlaymont à laquelle ont été conviés de nombreux anciens collègues, en particulier ceux qui ont, par leurs témoignages et souvenirs, aidé le consortium de l'Université catholique de Louvain dirigé par le professeur Vincent Dujardin, à réaliser cet ouvrage. Dans son allocution, Vincent Dujardin a rappelé que son équipe a interrogé 244 témoins.



Un petit film retraçant sommairement la période couverte par le livre a été projeté dans la salle et quelques anecdotes amusantes concernant l'histoire de l'intégration européenne ont été racontées aux invités. L'ancien vice-président Etienne Davignon s'est plu à son tour à faire l'éloge de la continuité dont la Commission a fait preuve dans son action ainsi que de la qualité de ses services. Enfin le président Barroso, après avoir rappelé l'attribution du Prix Nobel de la paix à l'Union européenne, a souligné le pouvoir symbolique et institutionnel de la Commission, une institution selon lui irremplaçable qui n'a nullement perdu son importance en tant que « point focal » de l'Union européenne. Il a annoncé la poursuite du travail de mémoire engagé avec ces deux

⁵ Vergl. dazu die Beiträge von Joao Mateus Tique (Außenpolitik) und Daniel Guggenbühl (Russland) in dieser Ausgabe des ECRIN

volumes par la mise en chantier d'un ouvrage portant sur la période 1987-2000. La cérémonie s'est terminée par une réception et l'ouvrage qui vient de paraître a été remis gracieusement à tous les invités. Il est présenté en édition reliée de 667 pages et est disponible en français, anglais et allemand (ISBN 978-92-79-29024-4) au prix de 12,50 €. Il est également disponible sur le site EU Bookshop <http://bookshop.europa.eu/histoire>. Il fera l'objet d'un commentaire dans une prochaine livraison de l'Ecrin.

- **Une politique de défense commune est-elle nécessaire et possible ?**

João Mateus Tique



L'instabilité croissante dans le voisinage de l'Union Européenne et ailleurs dans le monde, devrait inciter ses Etats Membres à redoubler leurs efforts en vue de créer une défense européenne intégrée dans la PSDC (Politique de sécurité et de défense commune) telle qu'elle a été finalement inscrite dans le Traité de Lisbonne dans le but de donner à l'U.E. la possibilité d'utiliser des moyens militaires ou civils, destinés à la prévention des conflits, à la planification et à la gestion des crises internationales.

En 1992, le projet du Traité de Maastricht prévoyait déjà une politique de sécurité et de défense commune mais une opposition britannique, qui voyait dans la PSDC une concurrence directe de l'OTAN, a empêché sa concrétisation.

De nos jours, l'autonomie d'une défense européenne est d'autant plus nécessaire que l'on observe, avec une certaine inquiétude, d'ailleurs, que les Etats Unis opèrent un virage stratégique vers l'Asie et le Pacifique tout en conseillant aux Européens, de s'occuper davantage de leur pré carré.

Le point de départ d'une nouvelle réflexion sur le concept d'une défense européenne unifiée, a été donné lors du Sommet européen de décembre 2013, après une constatation évidente de l'insuffisance du « soft power⁶ » pour assurer la stabilité, aux portes de l'Europe unie.

Les résultats de ce Sommet ont été, malgré tout, assez décevants, car la position négative assumée par le Royaume Uni a constitué une fois de plus, un frein pour aller de l'avant vers la mise en œuvre d'une politique commune en matière de défense. Pour David Cameron, il faut rester au niveau de la coopération et ne pas s'embarquer dans la construction de capacités communes. Ceci étant dit, il est vrai que d'autres Etats Membres ne sont pas non plus prêts à partager leur souveraineté en matière de défense au même titre que la politique étrangère.

Le Traité de Lisbonne ne contient pas d'évolution significative vers une plus forte intégration communautaire de la politique étrangère, de la sécurité et de la défense. Certains grands Etats membres sont même allés jusqu'à rappeler la nature intergouvernementale des décisions susceptibles d'être prises dans ce domaine, en demandant que cette remarque essentielle puisse être introduite dans le Traité.

⁶ Le soft power se limite à l'action diplomatique et au règlement des conflits par voie multilatérale sans recours à la puissance militaire

Nous sommes donc restés dans un domaine qui relève essentiellement de la souveraineté nationale, alors que les menaces de nature diverse devraient nous conduire à programmer ensemble, à faire de la recherche ensemble et à dépenser mieux ensemble, car aujourd'hui l'Union Européenne n'a pas de moyens militaires ou civils en propre et doit par conséquent faire appel aux capacités des Etats Membres chaque fois qu'elle décide et déploie une opération. La dépendance logistique et financière est évidente.

La gestion prévisionnelle des crises civiles et militaires par l'Union Européenne devrait être renforcée par une base institutionnelle permanente, formalisée par un Conseil des Ministres de la Défense, susceptible de donner une impulsion politique à des projets communs en matière de défense tant sur le point de vue opérationnel qu'en ce qui concerne les programmes d'équipement dans le cadre de l'Agence Européenne de Défense. Par ailleurs, des débats préparatoires des décisions et des positions communes prises au nom de l'Union, devraient avoir lieu au Parlement Européen.

Il est vrai que les Etats Membres s'engagent déjà à mettre volontairement leur force à disposition de l'UE lorsqu'une opération est décidée et que le plan opérationnel prévoit la force nécessaire pour l'accomplir, dans le cadre d'un processus dit « de génération de force ». Un « battlegroup » permanent de 1.500 hommes permet leur utilisation dans les délais les plus courts. Plusieurs corps intermédiaires sont prévus à cet effet : Eurocorps (force d'action rapide), Euromafor (force maritime), Groupe aérien européen, force de police et gendarmerie européenne.

Le Traité de Lisbonne prévoit que le Conseil, délibérant par unanimité, puisse assurer le passage d'une définition graduelle de la politique de défense commune vers la réalisation d'une défense commune. Qu'il me soit permis d'utiliser ici une expression populaire : « Ce ne sera pas demain la veille » car les positions divergentes des Etats Membres sur ce sujet, n'augurent aucune possibilité d'accord unanime et il serait pourtant nécessaire de chercher une solution qui puisse assurer l'existence, à moyen terme, d'une défense européenne opérationnelle, capable de faire face aux défis qui se dessinent déjà depuis un certain temps.

La double question posée en titre de cet article ne trouve pas, à ce stade, de réponse nette et définitive. En effet, la nécessité d'une défense commune est évidente, mais la possibilité de la rendre opérationnelle, dans le contexte de la PSDC prévue dans le Traité de Lisbonne, est des plus improbables. Il ne nous resterait donc qu'à emprunter le même chemin que celui qui a conduit la Politique monétaire vers la création de l'Euro, en utilisant pour ce faire, une coopération renforcée, appelée dans le cas de la défense commune, coopération structurée permanente, qui garantirait la sécurité et l'assistance aux Etats membres qui souhaiteraient en faire partie.

Il est clair que nous revenons ici dans un cadre intergouvernemental mais il sera aussi inévitable que celui qui s'est posé pour la monnaie, tant que le processus décisionnel restera celui du passage au vote unanime du Conseil en ce qui concerne les positions et actions de politique étrangère et de défense.

La gestion prévisionnelle des crises civiles et militaires continuerait à être réalisée au niveau institutionnel par le Haut Représentant de l'Union pour les Affaires Étrangères et la Politique

de Sécurité et de Défense, épaulé en l'occurrence, par un Comité politique et de sécurité (COPS) fonctionnant comme l'organe central pour la définition des politiques et la préparation des propositions de décisions et positions communes auprès du nouveau Conseil des Ministres de la Défense.

Le développement des capacités militaires communes, que ce soit dans le domaine des ravitailleurs, de la cybersécurité, des télécommunications militaires et surtout des drones, devraient constituer à moyen terme les avancées significatives dans le domaine de l'équipement.

La formule de la coopération structurée permanente, qui est déjà présente dans le Traité de Lisbonne pour permettre une intervention éventuelle sur des théâtres d'opération, dispose d'une procédure de décision assez souple puisque le Conseil l'autorise à la majorité qualifiée. Sans aller jusque là, il serait possible aussi d'imaginer une solution qui serait à mi-chemin entre la coopération indiquée ci-dessus et une sorte de Conseil de Sécurité restreint, plus au moins sur le modèle du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Ce Conseil de Sécurité serait composé de membres permanents, choisis selon un critère de participation au budget communautaire, à partir d'un seuil de 10%, par exemple. Nous aurions donc en première ligne l'Allemagne, la France, le Royaume Uni, l'Italie et éventuellement l'Espagne. Il y aurait ensuite une représentation (par votation ou cooptation) pour chacune des grandes zones : le Nord, l'Est, l'Ouest et le Sud, pour arriver à un total de 9 membres, ce qui correspond au minimum d'une coopération renforcée prévue par le Traité.

De toute façon, la nécessité d'une défense européenne ayant une force dissuasive suffisante, apparait de nos jours comme un élément de stabilité dans le contexte géopolitique du continent européen. La situation toujours instable dans les pays du Caucase et plus près de chez nous, la crise majeure de l'Ukraine, sont là pour nous le rappeler.

Pouvons-nous imaginer un seul instant quelle aurait été l'évolution des événements en Ukraine si ce pays appartenait déjà à l'Union Européenne au moment du déclenchement des troubles en Crimée et dans l'Est de ce pays ? Nous aurions là un test grandeur nature de la capacité européenne à mettre en pratique le devoir d'assistance mutuelle. Probablement la poussée russophone n'aurait même pas eu lieu puisque, par définition, elle ne se justifierait pas car, l'appartenance à l'Union supposerait aux yeux du monde (la Russie comprise) l'existence d'un Etat de Droit et la légitimité démocratique de ses gouvernants.

- **La Russie, notre voisin**
Daniel Guggenbühl

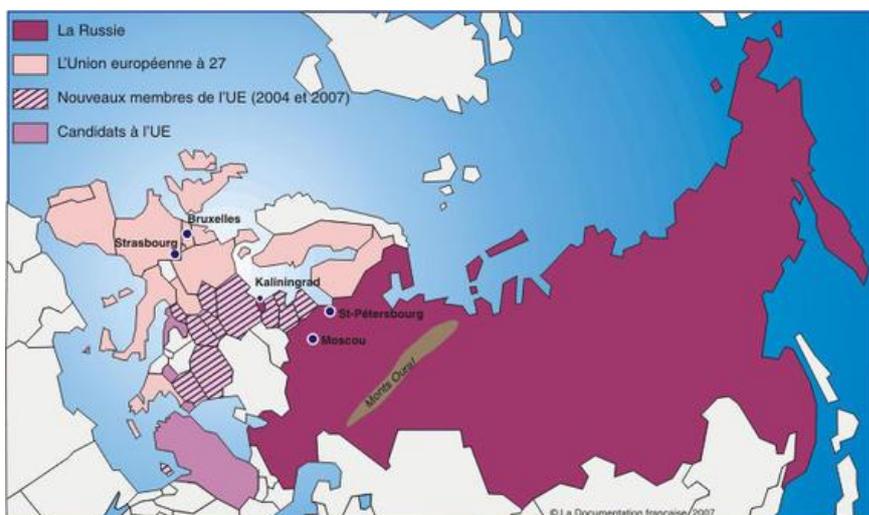
Le plus grand pays du monde, la Fédération de Russie, dont la superficie équivaut au double de celle des Etats-Unis et qui s'étend sur neuf fuseaux horaires, est aussi notre voisin de l'Est : l'Union européenne et la Russie ont une frontière commune de quelque 2.250 km concernant la Finlande, les trois pays baltes et la Pologne. La Russie est à cheval sur le continent européen et sur l'Asie, elle a toujours été fascinée par l'«Occident» au point de s'approprier ses courants

d'idées ou ses techniques tout en revendiquant ses spécificités. On parle souvent de «l'âme russe», un concept certes difficile à définir mais qui, schématiquement, nous paraît associer générosité, fierté nationale et fatalisme ainsi qu'une certaine conscience collective se différenciant de l'individualisme des sociétés occidentales. Ce n'est sans doute pas un hasard si la société collectiviste instaurée par le système soviétique a trouvé en Russie un terrain fertile. Un terrain qui, en même temps, a toujours été d'une grande richesse culturelle et auquel nous devons de grands écrivains, des poètes, des musiciens ou des savants qui sont autant de fleurons du patrimoine culturel européen.

Beaucoup de Russes gardent la nostalgie de la défunte Union soviétique, disparue en 1991, en oubliant à la fois les excès, voire les crimes du système stalinien, et son dirigisme économique qui a conduit le pays à la faillite. Ils ont le souvenir d'un temps où leur pays fut une grande puissance qui traitait d'égal à égal avec son adversaire dans la guerre froide, les Etats-Unis, et avait étendu sa domination sur une partie importante du continent européen. Mais ce colosse avait des pieds d'argile et il devait imploser un jour ou l'autre. L'actuelle Fédération de Russie équivaut aux trois quarts de l'ancienne Union soviétique, dont quatorze pays, y compris l'Ukraine, la Biélorussie, les pays baltes et plusieurs pays d'Asie centrale, sont devenus indépendants mais que la Russie essaie de garder dans sa sphère d'influence.

Dans la classe dirigeante russe, on trouve de nombreuses personnalités ayant occupé des fonctions de responsabilité à l'époque soviétique. Formées par ce système très peu démocratique, elles ont gardé des comportements autoritaires et on peut souvent observer des relents «soviétiques» dans le vocabulaire qu'elles utilisent. En tout cas, l'objectif de ces dirigeants est de redonner à la Russie un statut de grande puissance lui permettant de s'affirmer sur la scène internationale. Aux Nations unies, la Russie a hérité du siège permanent de l'URSS au Conseil de sécurité. Des événements récents tels que ceux de Syrie l'ont amenée à utiliser son droit de veto chaque fois qu'elle estimait que ses intérêts étaient en jeu. Devenue en 1998 membre du G8, qui réunit les principales puissances économiques et l'Union européenne, la Russie a été exclue de ce groupe en mars 2014 en raison de l'annexion de la Crimée⁷, une décision qui s'apparentait pour elle à un camouflet.

Comment faut-il apprécier les relations entre l'Union européenne et la Russie ? On peut estimer que, malgré les divergences de caractère politique entre les deux parties, l'évolution de leurs relations restera largement dictée par l'importance de leurs liens commerciaux. En effet, plus de la moitié des exportations russes vont vers l'UE, pétrole et gaz représentant quelque 80 % de ces exportations. L'UE importe de Russie un tiers de



⁷ Le G8, qui devait siéger à Sotchi, est redevenu G7 et s'est finalement réuni à Bruxelles.

ses besoins en hydrocarbures et la Russie est son troisième partenaire commercial après les Etats-Unis et la Chine. Un affrontement durable est donc difficile à imaginer malgré les raidissements de part et d'autre. Un accord de partenariat et de coopération a été conclu en 1994 et des réunions « au sommet » ont lieu périodiquement entre les deux partenaires mais on a le sentiment que la coopération fait du sur-place et, dans les grandes questions internationales, il apparaît que la Russie préfère négocier bilatéralement avec les membres les plus importants de l'Union européenne. L'Union, quant à elle, souffre de sa difficulté à s'exprimer d'une seule voix en matière de politique étrangère et la Russie ne se prive pas de montrer que l'Union, à ses yeux, ne fait pas le poids en tant qu'interlocuteur.

Il reste que la Russie n'a pas, jusqu'ici, effectué sa mutation économique. Elle dispose d'importantes ressources minières mais la place occupée par ses exportations d'hydrocarbures dans son commerce extérieur est un signe de faiblesse, d'autant plus que son appareil productif est vétuste et souffre d'un manque d'innovation, que les privatisations ne progressent pas et que, dans l'ensemble, l'Etat conserve son emprise sur l'économie. Celle-ci est gangrenée par la corruption⁸, la propension des acteurs économiques à créer des entreprises est très faible, le système bancaire reste peu développé, la qualité des produits est médiocre et les salaires sont relativement élevés, ce qui n'empêche pas de fortes inégalités sociales de se développer. Des études ont montré que la popularité des dirigeants actuels a connu une nette régression, même si les événements d'Ukraine et l'exploitation qui en est faite par Moscou semble lui redonner du tonus. La nouvelle classe moyenne citadine et la « génération internet » ont soif de renouvellement et d'ouverture sur le monde, mais on ne distingue pas actuellement de signes indiquant qu'une agitation sociale d'ampleur pourrait enflammer cet immense pays.

- **La jeunesse et l'Europe, rencontre avec des lycéens de Romans (Drôme, France)**
Daniel Germain

Dans le cadre de l'élection du Parlement Européen, la mairie de la ville de Romans dans la Drôme en France avait organisé des rencontres avec les élèves des Terminales de deux lycées romans afin de les sensibiliser à la dimension européenne. Ils ont fait appel pour cela à un ancien élève d'un de ces lycées, notre ami Daniel Germain. Il relate dans le texte ci-dessous la consternante méconnaissance des Institutions européennes par une jeunesse d'un niveau d'éducation normal. Un long travail d'information est encore à faire auprès de toutes les classes de la société et particulièrement des jeunes !

Au cours du mois d'avril 2014, à l'instigation de la Mairie de la Ville de Romans (dans la Drôme), je me suis rendu dans deux lycées - dont l'un que j'avais fréquenté il y a un demi-siècle et un autre, horticole, afin de rencontrer des élèves de classes terminales et de leur parler d'Europe, notamment dans le contexte de l'élection prochaine du Parlement européen.

Les deux anciens Maires de Romans - dont les services économiques avaient organisé ces rencontres - ainsi que les professeurs des classes concernées qui m'ont accueilli - très chaleureusement et avec une certaine curiosité - m'avaient prévenu : motiver les élèves sur la question européenne ne sera pas chose aisée.

⁸ Dans le dernier classement de la perception du niveau de corruption dans le secteur public publié par Transparency International, la Russie occupe le rang 127, par ordre croissant, des pays les plus corrompus (177 pays analysés).

Je n'ai pas été déçu, en effet !

Sur le conseil des professeurs, je m'étais pourtant efforcé d'être le moins technique et juridique possible, de mettre surtout l'accent sur les aspects politiques de cette élection, le fonctionnement des Institutions, enfin sur les indéniables succès de la construction européenne. Force a été de constater que l'Europe n'a intéressé qu'une petite minorité d'élèves, l'indifférence, l'euroscpticisme l'emportant, voire parfois, mais fort heureusement marginalement, l'europhobie (il est intéressant de constater qu'au cours de cette même semaine sortait un sondage où il apparaissait que 64 % des Français se désintéressaient de cette question). Comme de constater le fossé qui existe entre ce que cette construction a apporté aux Européens et sa compréhension.

Certains sont toutefois venus me trouver à la fin des interventions (six au total devant des classes de 25/30 élèves en présence de leur professeur) me disant n'avoir jamais entendu parler d'Europe ainsi, ce que les professeurs m'ont confirmé, tenus qu'ils sont au cadre fixé par l'éducation nationale, partant dans l'impossibilité d'approfondir un domaine qui, par contre, les passionne. Ils étaient tous profondément pro-européens



J'ai été tout particulièrement interpellé par une méconnaissance structurelle et inquiétante de tout ce qui touche à l'Europe. Ils ont souvent été incapables d'évoquer le nom de Jean Monnet et même de donner celui de l'actuel Président de la Commission.

Si le Parlement et la Commission ont généralement été cités comme Institutions, souvent, en revanche la BCE, le Conseil Européen et a fortiori le Conseil de l'UE ne leur disaient absolument rien. Il était aussi intéressant de voir leur surprise quant aux rôles et pouvoirs du Parlement. Ils ont ainsi découvert le nouveau mode de désignation du futur Président de la Commission, n'ayant aucune idée des deux principaux candidats.

Ils avaient toutefois entendu parler de la CECA - mais en ignoraient les objectifs -, du "Marché Commun" -sans en connaître les conditions, la liberté de circulation des personnes exceptée-, et de la PAC - alors que la Drôme est traditionnellement une terre agricole-.

Parmi les "perles", celle-ci : "Pourquoi la CECA ? Pour permettre à la France de vendre davantage de charbon à l'Allemagne !"

Ils ont par contre beaucoup parlé de chômage (des jeunes), de l'Euro qu'on ne peut pas dévaluer et, à leur manière, évoqué la perte de souveraineté ("la France ne serait-elle pas plus performante hors d'Europe ? Peut-elle sortir de l'Union ? De l'Euro ?"). Ils ont aussi évoqué le déficit démocratique, leur sentiment étant que tout se décide à "Bruxelles" sans connaître évidemment le processus décisionnel. Le discours récurrent des politiques fait bien des dégâts...

Non seulement l'Europe ne les fait pas rêver, mais l'argument "paix" ne porte pas, malgré la crise en Ukraine qu'ils ne perçoivent pas comme une menace directe pour leur sécurité (ils n'ont qu'une vague idée des événements en ex-Yougoslavie...).

Ceci étant il me semble qu'ils ont tellement intégré Schengen et l'Euro que tout cela leur apparaît normal et définitivement acquis. En fait, à l'instar de M. Jourdain, ils feraient donc de l'Europe sans le savoir.

Comment l'Europe pourrait-elle les faire (encore) rêver ? A part le chômage, aucune idée n'a réellement émergé, pas même, à ma grande surprise, le dérèglement climatique.

Mon sentiment est que leur demande d'information est inversement proportionnelle à leurs besoins. Par contre, elle est évidente de la part du corps enseignant. Aussi ce type de rencontre doit-il être systématisé, pérennisé. L'AIACE peut, dans ce contexte, jouer un rôle majeur, disposant d'un important potentiel d'anciens collègues susceptibles de sensibiliser et de motiver la jeunesse européenne. Pour ma part, je compte bien poursuivre cet exercice.

Je tiens à remercier la Direction Générale de la communication" qui a bien voulu me faire tenir des exemplaires de son très intéressant – et pertinent - "Guide des institutions européennes à l'usage des citoyens". Il a connu un vif succès tant chez les professeurs qu'au sein des élèves.

❖ Que sont-ils devenus ?

- **Jacques Lecomte**



Cela fait plus de 16 ans qu'il a quitté la Commission après avoir fait quasiment toute sa carrière aux Relations extérieures en participant aux négociations d'adhésion avec les premiers pays candidats puis comme assistant du DG. Il a assuré mis en place, en 1987 sous la Direction de Richard Hay, de la réglementation permettant d'unifier les réseaux de représentation extérieure au sein de la Commission avant d'être affecté comme chef de délégation au Canada puis au Mexique et à Cuba.

Que peut-on faire quand on a quitté la Commission ? A son avis, deux options se présentent. Soit retrouver d'autres activités qui vous accaparent autant que celles que vous venez de quitter, soit se détacher complètement et accepter des tâches ponctuelles et rarement rémunérées. C'est la voie qu'il a choisie. Candidat aux élections européennes en 1999, président de la section européenne de la Chambre de Commerce de Bruxelles, plus quelques tâches au sein du groupe libéral du parlement européen et au Sénat de Belgique.

Le manque de soleil du climat belge aura rapidement constitué un appel qui l'aura vu passer de plus en plus de temps dans les Caraïbes puis en Australie. C'est en 2003, les contraintes familiales ayant largement diminué, que le couple entreprit un voyage de 57 étapes en Australie et en Nouvelle Zélande. Depuis lors, ils passent au moins 5 mois par an 'down under'. Toutefois l'Australie c'est bien, mais l'Europe et Bruxelles restent indispensables à leur équilibre. Marcher dans les rues bruxelloises, voir des merveilles et des horreurs

architecturales, profiter de la multitude des activités culturelles, parcourir les marchés tout cela assure également un bon équilibre.

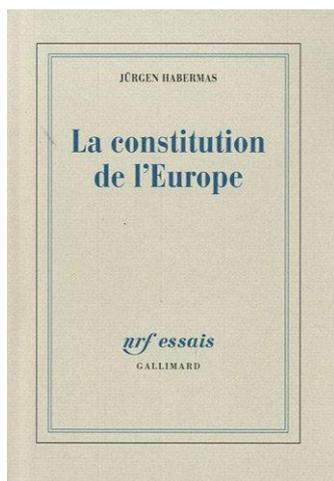
La réussite de la retraite est basée sur plusieurs éléments. La santé est essentielle, mais il faut la cultiver en faisant de l'exercice tant intellectuel que sportif. Le golf, sport qui ne pouvait être inventé que par des Britanniques, comprend tous ces éléments. Certes, il faut une bonne condition physique pour jouer pendant 5 heures parfois par des temps bien belges mais le mental est tout aussi important pour faire rentrer cette petite balle dans un trou qui n'est jamais placé au bon endroit. Cela représente un défi permanent. C'est aussi une chance de constater que nous n'avons jamais assez de temps pour faire tout ce que nous voudrions accomplir. L'autre grande chance, c'est de pouvoir partager tous ces bons moments avec son épouse.

Jacques estime qu'il y a une chose qu'il ne faut jamais oublier, c'est que nous avons été des privilégiés. D'abord, de participer tous ensemble, qu'elle que soit la DG, a une entreprise fantastique. La preuve, l'Union européenne compte à présent 28 Etats, alors que la Communauté a commencé à 6. C'est une reconnaissance de notre travail et de notre enthousiasme. Ceux qui nous suivent vont, à leur manière, perpétuer ce mouvement. Deuxièmement, ne l'oublions pas non plus, nous avons eu des salaires plus qu'honnêtes mais surtout nous avons un système de protection médicale probablement unique. Les pensions restent confortables malgré les blocages des dernières années.

Il faut donc voir le verre à moitié plein et non pas celui à moitié vide. Restons optimistes, c'est le secret d'une retraite réussie. Jacques a un seul regret, que la Commission n'ait pas fait plus appel aux services et à la connaissance des anciens, pour servir de relais vers l'extérieur.

❖ Les brèves

- « La constitution de l'Europe » de Jürgen Habermas (Gallimard 2012 – 224 p.)



Jürgen Habermas, considéré comme un des plus célèbres philosophes actuels, est né en 1929 et dirigea l'Institut de recherche sociale de Frankfurt/Main jusqu'en 2011. Il est l'auteur d'une œuvre abondante où les questions de démocratie et de liberté occupent une place centrale.

Ce livre, paru en Allemagne en novembre 2011 et traduit récemment en français, a fait sensation à tel point que son auteur fut qualifié par la presse germanique de «philosophe en mission pour sauver l'Europe», l'Europe qu'il voit comme un modèle pour l'avenir.

Plaidoyer en faveur d'une «seconde chance pour sauver l'Europe unie», cet ouvrage plein d'espoir souligne son attachement de longue date à une Europe cosmopolite, précurseur d'un ordre mondial fondé non sur d'utopiques chimères, mais sur une analyse réaliste.

Source : Books mai 2014.

- **Un Institut européen pour la paix**

Le 12 mai 2014, les ministres des Affaires étrangères de neuf pays ont inauguré un Institut européen pour la Paix (European Institute of Peace – EIP). Il s'agit d'une organisation indépendante financée principalement par les Etats participants (Belgique, Finlande, Italie, Hongrie, Luxembourg, Pologne, Espagne, Suède et la Suisse bien que non membre de l'UE).



Sa mission sera centrée sur la médiation et la facilitation des dialogues et processus de paix.

Son siège, basé à Bruxelles, élira domicile dans le prestigieux Hôtel van Eetvelde (conçu par l'architecte Victor Horta) situé avenue Palmerston. L'idée de ce projet a été lancée en 2010 par les ministres suédois et finlandais des Affaires étrangères.

L'EIP s'inspire des modèles de l'US Institute of Peace et de Swisspeace, un équivalent helvétique, ainsi que de l'institut indépendant International « Crisis Group » également basé à Bruxelles.

Source : La Libre Belgique du 13 mai 2014

- **Le Rapport Schuman sur l'Europe, l'état de l'Union 2014**

Le Rapport Schuman 2014 (huitième édition), ouvrage annuel de référence sur l'Europe, est paru en avril dernier⁹. Cet ouvrage analyse la situation de l'Union européenne et ses évolutions: relations entre l'Allemagne et la France, réforme de la zone euro, investissement et financement de l'économie européenne, Europe sociale, défense européenne, enjeux de la négociation entre l'Europe et les Etats-Unis.

Au sommaire, on trouve les thèmes suivants :

- ◆ prendre au sérieux la démocratie
- ◆ quelle politique économique pour l'Europe ?
- ◆ l'Europe dans le monde : scénarios et perspectives

Source : Fondation Robert Schuman

- **Le Grand Prix franco-allemand des Médias décerné à Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt**

Ce Grand Prix récompense des personnes ou des organisations présentes ou actives dans les médias qui se sont impliquées, à travers leur action, en faveur des relations entre la France et l'Allemagne, sans oublier le contexte européen. La cérémonie se déroule le 2 juillet 2014 dans les locaux de la deuxième chaîne ZDF à Berlin.

⁹ Editeur : Lignes de Repères, 267 pages, 19,90 €

Thomas Kleist, PDG de la radio-télévision sarroise *Saarländischer Rundfunk* et Président du Prix franco-allemand du Journalisme, a déclaré : « Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, bien qu'appartenant à des camps politiques différents, ont su former un tandem remarquable ayant fait durablement progresser l'intégration européenne. Considérant les événements actuels, ils sont et demeurent pour cela des modèles, en particulier pour la jeune génération. Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt ont démontré l'importance du courage, de la volonté politique de construire en commun, de la force de persuasion et de la persévérance afin d'assurer la paix et la prospérité par-delà les frontières nationales. »



Source : Saarländischer Rundfunk

- **« Pourquoi aimer l'Europe... maintenant » de Jimmy Jamar**



Les récentes élections européennes ont fait sortir du bois une série d'œuvres littéraires exprimant des opinions diverses sur le fonctionnement de l'Europe et son manque de visibilité pour les citoyens.

Un ouvrage a retenu notre attention, celui rédigé par Jimmy Jamar, le Chef de la Représentation de la Commission en Belgique, dans lequel l'auteur relate des expériences qu'il a vécues dans notre pays et ailleurs au cours de l'Année européenne du Citoyen en 2013. Il lance un cri d'alarme estimant que l'Union perd le contact avec le citoyen et que *"la réponse actuelle de l'Europe n'est pas crédible"*.



Il est l'auteur de nombreux articles qu'il publie sur son blog ec.europa/blog/index_fr.htm.

Source : La Libre Belgique 24/25 mai 2014.

- **Les conséquences du « Brexit »**

Le Centre for European Reform (CER) publie un rapport intitulé « The economic consequences of leaving the European Union ». Une commission formée d'économistes, chercheurs et politiciens s'est réunie afin d'analyser les conséquences économiques d'un éventuel « Brexit ». Les experts du CER concluent que le Royaume-Uni ne bénéficierait pas d'une telle sortie du groupe des 28. Le rapport souligne que l'adhésion à l'Union a été une aubaine



pour le pays de plusieurs façons, dont il établit la liste, et affirme ne trouver aucune preuve qu'une sortie stimulerait l'économie britannique.

Source : Fondation Robert Schuman

The CER defines itself as a think-tank devoted to making the EU work better and strengthening its role in the world. The CER is pro-European but not uncritical. « We regard European integration as largely beneficial but recognise that in many respects the Union does not work well. We also think that the EU should take more responsibilities globally on issues ranging from climate change to security. The CER aims to promote an open, outward-looking and effective European Union. »

❖ **Courrier des lecteurs**

- **Email from Allan Delvin on a brève relating to Scotland, Ecrin 66
26th June 2014**

On pages 30-31 you have some short articles e.g. one on Scotland (*Scotland could lose €1 billion a year from independence in Europe*). I think it would be a good idea if you:

1. Informed about the source, which in this case is an anti-EU forum describing themselves as an euro-realist think-tank established in 2010 in Brussels and the UK affiliated to the Alliance of European Conservatives and Reformists ([AECR](#)).

2. Informed about the URL where people can get more information e.g. for Scotland: <http://newdirectionfoundation.org/content/scotland-could-lose-%C2%A31-billion-year-independence-europe>

- **Courrier de Christian Heynold, intitulé « trop c'est trop » du 8 juillet 2014**

Dans un climat de plus en plus orageux d'europhobie, les foudres s'abattent sur Bruxelles. Nous, qui avons consacré une bonne partie de notre vie à la construction européenne, nous sommes devenus une cible facile pour les populistes de tout bord. Ils ont besoin d'un bouc émissaire pour se décharger de leurs déceptions, de leurs frustrations, de leurs angoisses, voire de leur haine. Faut-il continuer à encaisser leurs provocations?

Ayant assisté à la naissance de l'Union, nous sommes les détenteurs d'une mémoire à transmettre aux futures générations pour éviter qu'elles ne retombent dans les idéologies du passé. Il est vrai que d'anciens collègues ont entrepris des initiatives individuelles ou collectives pour défendre l'image de l'Union. Le résultat des élections européennes montre qu'il faudra redoubler ces efforts et trouver des nouvelles formes d'action.

L'A.A.I.C.E. internationale, ou ses sections nationales ne pourrait-elle pas assumer la fonction de catalyseur des idées, des connaissances et des énergies des uns et des autres, pour faire entendre la voix des anciens de la maison qui est en danger?

❖ **Lu pour vous ?**

- **« Une jeunesse européenne » de Guillaume Klossa¹⁰**
Daniel Guggenbühl



Guillaume Klossa, né en 1972, est un jeune Français diplômé de Sciences Po Paris et d'HEC qui a choisi très tôt de s'engager en faveur de la construction européenne en refusant, comme il le dit, « la cravate Hermès qui fait office de bleu de travail » pour ses anciens camarades d'études ayant choisi de faire carrière dans une grande entreprise. Après diverses activités dans l'industrie, il a fondé en 2003 le think tank Europa Nova et dirige actuellement l'Union européenne de radiotélévision tout en gardant une allure d'adolescent pugnace et imagitatif.

Klossa fait partie de la génération des « quadras » qui n'ont connu ni la guerre, ni la genèse de la construction européenne, mais qui s'est forgée une conscience politique avec la chute du Mur de Berlin. Si les Européens, dit-il, devaient se donner un jour férié commun, ce jour pourrait être le 9 novembre, date de la chute du Mur. Peu de temps après cet événement, quand le candidat de l'extrême droite arriva en deuxième position du premier tour de l'élection présidentielle française de 2002, il a compris que l'édifice européen, voire le continent européen, était en danger et que la construction d'une démocratie européenne serait « le combat de ma vie ».

Son petit livre, écrit d'une plume alerte aux accents lyriques, se veut récit littéraire plutôt qu'essai. Il raconte comment, après une longue période de croissance, la société consumériste, celle du plein emploi et du baccalauréat comme passeport professionnel pour tous prit fin dans la décennie 70, débouchant, au tournant du siècle, sur l'apparition des populismes et le délitement généralisé de l'esprit public, alors que l'effondrement du communisme et la réunification allemande avaient d'abord semblé annoncer la naissance d'un âge d'or. Klossa regrette que sa génération n'ait pas été associée à la construction de l'avenir en Europe, les générations précédentes ayant préféré préserver leur pouvoir. Ce fut le cas, en particulier, lors de la Convention réunie en 2002 pour préparer le projet de Constitution européenne, un projet « indigeste et confus » dont la procédure d'adoption, écueil majeur, se fondait sur l'unanimité. Il qualifie l'échec de ce projet d'« extraordinaire occasion manquée ».



Avec les « non » français et néerlandais, un ressort se brisa en Europe. Dès le tournant des années 2000, estime l'auteur, la Commission européenne avait été « renationalisée » par les

¹⁰ Guillaume Klossa, *Une jeunesse européenne*, Paris, Grasset, 2014, ISBN 9782246810520, 12,00 €.

Etats, chaque commissaire semblant défendre son pré carré plutôt qu'une vision collective de l'intérêt général.

Inutile d'ajouter que, dans ce livre qui est autant un manifeste qu'un récit, Klossa se fait le chantre d'une Europe politique capable non seulement de s'affirmer sur la scène mondiale, mais de faire face à la crise de sens collectif, voire de civilisation, que nous vivons. En conclusion de son livre, il reproduit d'ailleurs le texte d'un manifeste intitulé « Pour l'Europe politique, enfin ! » dont il est l'un des auteurs avec l'ancien Président du conseil italien Enrico Letta et qui a été publié dans plusieurs médias en 2004. Rappelons que l'éphémère Président du conseil a fait des « Etats-Unis d'Europe » un des thèmes majeurs de son discours d'investiture devant le parlement italien en mai 2013.

❖ **Ils nous ont quittés** (février, mars, avril et mai 2014)

<i>Nom, Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Date de décès</i>	<i>Institution</i>
ANDRIGHETTI Vittorio	21 / 10 / 1926	30 / 03 / 2014	COM
ARIOLI Luigi	12 / 08 / 1923	01 / 05 / 2014	COM
BACHEM-KELINE Emma	19 / 04 / 1921	25 / 03 / 2014	COM
BAUDIN Pierre	30 / 06 / 1932	21 / 04 / 2014	COM
BERNASCONI Giuseppe	25 / 08 / 1924	26 / 03 / 2014	COM
BIANCHI Alberto	21 / 11 / 1930	02 / 04 / 2014	COM
BIASINO Jean-Jacques	19 / 03 / 1951	09 / 04 / 2014	COM
BOSMAN Jules	06 / 10 / 1948	14 / 05 / 2014	COM
BOUTET Max	20 / 06 / 1916	04 / 04 / 2014	COM
BREHMER Birthe	03 / 09 / 1934	04 / 02 / 2014	COM
BUCQUE Adolf	21 / 01 / 1917	03 / 04 / 2014	COM
CIMADEVILLA DEL CAMPO Maria Dolores	24 / 06 / 1955	26 / 04 / 2014	COM
DE BRAEL Yvonne	24 / 07 / 1928	21 / 05 / 2014	COM
DE BRUINE Reinier	19 / 12 / 1942	22 / 04 / 2014	COM
DE LAET-WINDELEN Leonia	20 / 02 / 1938	11 / 05 / 2014	COM
DE NEVE Robert	21 / 02 / 1939	30 / 04 / 2014	COM
DESCOINGS Marcel	10 / 08 / 1919	04 / 05 / 2014	COM
DINKESPILER Jean Albert	04 / 05 / 1927	25 / 04 / 2014	COM
DIONIGI Francesco	09 / 11 / 1933	20 / 05 / 2014	PE
DUJARDIN Carlos	18 / 01 / 1936	09 / 04 / 2014	COM
FANK Jeanny	11 / 10 / 1956	17 / 04 / 2014	CC
GASPAR Jean-Jacques	17 / 08 / 1927	21 / 04 / 2014	COM
GERBER Georg	05 / 05 / 1926	08 / 05 / 2014	COM
GHEROLDI Lina	23 / 0ç / 1924	21 / 05 / 2014	COM
GIANNINI Antonio	28 / 06 / 1928	20 / 04 / 2014	COM
GONSCHOREK Edith	04 / 08 / 1922	18 / 04 / 2014	COM
HOLMQUIST Jorgen	01 / 05 / 1947	28 / 03 / 2014	COM
JAECK Germaine	25 / 08 / 1922	17 / 05 / 2014	COM
KANOUN Margaret	01 / 08 / 1951	16 / 04 / 2014	COM
KIESECKER Herbert	05 / 10 / 1928	23 / 05 / 2014	COM
KOEGLER Max	07 / 11 / 1922	12 / 04 / 2014	CJ
KOPSCH Daniela	12 / 02 / 1970	19 / 05 / 2014	COM
LANGHE Huguette	08 / 10 / 1926	11 / 03 / 2014	COM

LEROY Roland	20 / 11 / 1933	06 / 04 / 2014	COM
LIBERT Alfred	21 / 02 / 1923	02 / 04 / 2014	COM
MAES-JANSSENS Claude	23 / 05 / 1940	06 / 04 / 2014	COM
MARGINI Andrea	02 / 11 / 1942	08 / 04 / 2014	COM
MASSERER Philippe	04 / 01 / 1911	25 / 05 / 2014	COM
MUEHLEN Ernest	08 / 06 / 1926	19 / 03 / 2014	COM
MURTAGH John	31 / 12 / 1941	04 / 04 / 2014	COM
OYARZABAL LECUONA Alberto	19 / 04 / 1937	16 / 04 / 2014	COM
REID Anthony	24 / 02 / 1929	10 / 03 / 2014	PE
REINERT Norbert	07 / 12 / 1950	25 / 05 / 2014	COM
RETTÉ André	14 / 12 / 1939	08 / 04 / 2014	COM
ROMAGNONI Carlo	06 / 08 / 1924	24 / 03 / 2014	COM
RONCHI Luigi	04 / 04 / 1936	11 / 05 / 2014	COM
SAMMONS Brenda	09 / 06 / 1943	29 / 04 / 2014	COM
SAVOIA Amabile	07 / 06 / 1932	06 / 04 / 2014	COM
SILVESTRI Alfredo	12 / 07 / 1934	03 / 05 / 2014	COM
SPADA Renzo	09 / 10 / 1948	03 / 05 / 2014	COM
VANDER ROOST Godelieve	01 / 11 / 1943	10 / 04 / 2014	COM
VOLGER Cornelis	24 / 09 / 1936	05 / 05 / 2014	PE
VON HOLSTEIN Henrik	11 / 07 / 1947	25 / 03 / 2014	CJ
WATGEN Fernand	30 / 05 / 1933	30 / 04 / 2014	PE
WUNDT Hermann	09 / 10 / 1921	17 / 04 / 2014	COM

❖ Rions un peu

Quel beau jeu de mots



JOLIMENT BIEN DIT L'emploi du pronom indéfini...

Il était une fois quatre individus qu'on appelait
Tout le monde - **Quelqu'un** - **Chacun** - et **Personne** ...
 Il y avait un important travail à faire,
 Et on a demandé à **Tout le monde** de le faire.
Tout le monde était persuadé que **Quelqu'un** le ferait.
Chacun pouvait l'avoir fait, mais en réalité **Personne** ne le fit.
Quelqu'un se fâcha car c'était le travail de **Tout le monde** !
 Tout le monde pensa que **Chacun** pouvait le faire
 Et **Personne** ne doutait que **Quelqu'un** le ferait
 En fin de compte, **Tout le monde** fit des reproches à **Chacun**
 Parce que **Personne** n'avait fait ce que **Quelqu'un** aurait pu faire.

MORALITÉ

Sans vouloir le reprocher à **Tout le monde**,
 Il serait bon que **Chacun**
 Fasse ce qu'il doit sans nourrir l'espoir
 Que **Quelqu'un** le fera à sa place
 Car l'expérience montre que
 Là où on attend **Quelqu'un**,
 Généralement on ne trouve **Personne** !

CONCLUSION

Je vais le transférer à **Tout le monde** afin que **Chacun** puisse l'envoyer à **Quelqu'un** sans oublier
Personne...

ITALIAN PRESIDENCY • GALA • PRESIDENCE ITALIAN



Ambasciata d'Italia Bruxelles



Association
Femmes d'Europe
a.s.b.l.



2014 Presidenza Italiana
del Consiglio
dell'Unione Europea

A l'occasion de la Présidence Italienne du Conseil de l'Union Européenne, sous le haut patronage de

S.E. Alfredo Bastianelli
Ambassadeur d'Italie auprès du Royaume de Belgique

S.E. Stefano Sannino
Représentant Permanent de l'Italie auprès de l'U.E.

Concert de Gala

Organisé par le Groupe Italien au profit des projets humanitaires de l'Association



Vendredi 5 décembre 2014 à 20h00

Théâtre de la Monnaie, place de la Monnaie, 1000 Bruxelles

A l'entracte un verre de Prosecco vous sera offert par le Domaine Conte Collalto



BANCA MONTE PASCHI BELGIO
www.montepaschi.be

Avec nos chaleureux remerciements à notre Sponsor

Cat. I: 80 € – Cat. II: 60 € – Cat. III: 40 € – Cat. IV: 20 €

Paiement à : BANCA MONTE PASCHI BELGIO

IBAN BE25 6430 0731 4382 / BIC BMPBBEBB - Gala Italien 5/12/2014

Info: 32(0)2 660 36 96 (10:00am – 12:30pm) Réservations: gala@assocfemmesdeurope.org

Deutsche Theatergruppe der EU

Loriot-Abend

ausgewählte Sketche von Vicco von Bülow



*Welche Wünsche äußern Kulturliebhaber an der Opernkasse,
welche Komplikationen können beim Anzugkauf auftreten,
und von welchen Plänen berichten uns Lottogewinner?*

Die Hoppenstedts und Müller-Lüdenscheidts geben Antwort am

1. 2. 3. und 4. Oktober 2014, um 20:00 Uhr

*mit Uschi Batscheider, Bettina Blasig, Christine Broichhagen,
Johanna Dirlewanger, Clemens & Henrik & Sven Engelmann,
Roland Farkas, Peter Frei, Klaus-Holm Halberstadt, Heide Heidenstecker,
Jiří Hladík, Sandra Károlyi, Uschi Krampe, Inge Piffert, Jörg Pockrandt,
Albert Strub und Heiko Wagner
Regie: Konstanze Hanreich*

Wo? *In der ‚Bosuil‘ in Jezus-Eik (hinter der Kirche),
3090 Overijse, Witherendreef 1,
(Bus: De Lijn 341/344/348/349 H. Debroux – Overijse Jezus-Eik Kerk)
Eintritt 15,- € / Schüler und Studenten 10,- €, Vorverkauf ab 15.09.2014
Tel. 02/633.26.69 e-mail: DT.Karten@gmail.com*



Répartition des responsabilités du Conseil d'administration 2014

Président	Raffaella Longoni	Responsabilité des dossiers
Vice-présidents	Philippe Loir Ludwig Schubert	Actions sociales Statut, Pensions et Méthode
Secrétaire	Yvette Demory	Activités culturelles et de loisirs, conférences Alimentation du site web <i>Associé : Georges Demeyere</i>
Trésorier	Gilbert Lybaert	Finances, gestion des effectifs, webmaster a.i.
Membres	Pierre Blanchard Dominique Deshayes Thérèse Detiffe Michel Foucault Jeannine Franchomme Jean-Bernard Quicheron Joseph Szeles André Vanhaeverbeke Eliane Van Tilborg	CGAM, Statut, Vade-mecum AIACE Relations avec le PMO Activités culturelles et de loisirs, Comités paritaires sociaux – séminaires retraite Promotion AIACE, enquêtes auprès des affiliés Rédacteur en chef de l'Écrin Conseiller Valorisation de l'expertise des Anciens Information appartements/services et inspection maisons de repos <i>Associé : Ian Collisson</i>

«**Help Desk informatique**» : Margarethe Braune et Martine Platteau.

Représentation au Conseil d'administration de l'Internationale

Titulaires	Raffaella Longoni Ludwig Schubert	Suppléants	Philippe Loir Pierre Blanchard
-------------------	--------------------------------------	-------------------	-----------------------------------

Permanence au Secrétariat

Tous les matins de 9h30 à 12h30 : Karine Pollenus, Helpdesk sociale.

LUNDI : Yvette Demory, Thérèse Detiffe, Gilbert Lybaert, Diane Rijke, Liselotte Schultess,

MARDI : Susan Denton, Maria-Teresa Petrillo, Mariette Heuardt,

MERCREDI : Thérèse Detiffe, Elisabeth Haelterman, Gilbert Lybaert, Maria del Carmen Perez,

JEUDI : Georges Demeyere, Yvette Demory, Betty Muller, Emma Pasquarelli,

VENDREDI : Maria del Carmen Perez, Maria-Teresa Petrillo, Norbert Vogel.

La Présidente est au bureau le mardi et le jeudi matin et sur rendez-vous.

